

Il est procédé à la validation du compte-rendu de la réunion du 19 mars 2021. Il est approuvé.

2°) point de fonctionnement

Il est désormais acté qu'il n'y aura pas de compétition au mois de mai 2021.

Depuis le 19 mai 2021, les entraînements des mineurs peuvent se dérouler en piscine (à l'intérieur) quant aux adultes, ils ne peuvent accéder qu'aux bassins extérieurs pour l'instant.

Durant la période de confinement, le Président informe qu'il a sollicité la Communauté d'Agglomération pour l'accès à la piscine de Vichy, qu'il tient à remercier pour sa réponse favorable. Il a procédé à la réservation de lignes d'eau pour permettre l'entraînement des nageurs. En effet, il est logique que le Comité vienne en aide aux clubs pour pérenniser l'activité

Le coût de location a été supporté par le Comité départemental de Natation.

Une demande de subvention exceptionnelle à hauteur de 5000 € a été demandée dans ce sens auprès du PSF ANS FFN.

Jérôme Lathène (Président de Montluçon natation) et Sébastien Branger (du Club de Gannat) remercient la démarche du comité.

Pour le mois de juin 2021 la ligue a communiqué quelques informations.

Les 12 et 13 juin 2021 se déroulera le Meeting de Printemps à Vichy : la compétition est ouverte à tous.

Le 20 juin 2021, le rassemblement prévu à Saint Germain des Fossés est maintenu. Cette année au regard du contexte sanitaire et de l'absence de compétitions durant la saison le Président propose d'organiser une journée pour «tout le monde» plutôt que le format habituel Coupe de l'Allier. Il n'y aurait pas de classement, ni de remise de médaille, seulement un trophée à chaque club participant.

Le coût de l'engagement serait de 2 euros par course.

La demande de réservation de la piscine a été faite et accordée

Jérôme Lathène transmettra sans délai la fiche de la compétition pour permettre la création de la compétition en informatique et la commande des trophées.

Cette compétition se déroulera dans le strict respect des gestes barrières et du protocole sanitaire : gel hydro alcoolique à l'entrée, port du masque pour les officiels au bord du bassin, pour les nageurs jusqu'aux plots.....

ENF : Le challenge est autorisé par la Fédération avec une organisation par les Comités départementaux.

Toutefois, il peut être délégué à un club l'organisation d'une journée challenge. Mais il faudra remplir deux conditions :

- demander au préalable et obtenir l'autorisation du Comité,

- avoir un ENF 3, extérieur au Club organisateur, présent pour la compétition.

Le Président insiste sur le fait du respect de cette procédure : sans autorisation du Comité départemental un Club ne pourra organiser une journée Challenge.

Une publicité de cette organisation sera mise sur le site, pour information, si d'autres clubs souhaitent participer.

Les résultats seront enregistrés sur extranet par le CD.

Il est décidé que le Comité organiserait 2 journées Challenge :

- le 27 juin 2021 à Gannat ;

- le 29 août 2021 à Saint Germain des Fossés : matin et l'après midi la compétition normale prévue dans le programme se déroulera.

A la date de la présente réunion, il n'y a aucune information connue quant au calendrier de la prochaine saison.

Une réflexion est en cours pour fixer le début de la saison sportive

3°) Coupe de France et EDF Aqua Challenge - Traversée Lac d'Annecy

Coupe de France et EDF Aqua Challenge :

Le dossier de sécurité est en cours de finalisation avec Big wood. Dès qu'il sera terminé, le Président le fera parvenir aux membres du comité et il sera adressé à la Fédération.

Comme l'an passé, l'organisation de cette épreuve n'engendra pas de frais pour le Comité. La convention entre le CD03 le CD63 et Bigwood sports sera annexée au compte rendu.

Déjà plusieurs nageurs ayant obtenus des performances Eau libre ont faits connaître leur intention de participation.

Traversée Lac d'Annecy :

Un mail avait été envoyé aux clubs de l'Allier pour leur demander s'ils souhaitaient que le Comité gère les réservations de l'hébergement de leurs nageurs.

A ce jour, il n'y a pas eu de réponse, donc le Président considère que la proposition est caduque.

En ce qui concerne les engagements pour les clubs dont la réponse de principe interviendra après le 31 mai 2021, le Comité ne prendra pas en charge les frais d'inscription.

4°) Programme sportif

A ce jour, sans information, il n'est pas possible de travailler sur un projet pour la prochaine saison.

5°) Point des commissions

Finances :

La situation analysée au 15 mai 2021 n'est pas très favorable.

Nathalie Perrot, trésorière fait le point des comptes et commente le tableau joint (charges et recettes).

Notamment, il faudrait se renseigner sur l'assurance. Pour ce sujet, contact va être pris avec le Crédit Mutuel.

Le Président remercie la trésorière pour la présentation détaillée.

Officiels :

Sébastien Branger informe que depuis plusieurs semaines, il y a un travail qui a été effectué en lien avec la ligue pour créer des supports de formation pour les juges arbitres.

Désormais, il y aura un seul outil identique pour toute la ligue.

Des réunions de travail se sont déroulées, et il y a eu des sessions de recyclage.

Récompenses :

Pas d'activité durant cette période

Informatique :

Pas d'activité au regard du contexte.

La compétition EDF Aqua Challenge et la coupe de France ont été créées. Il faudra créer le 20 juin, le 27 juin et le 29 août.

Médical et Water polo :

En cette période de pandémie, il est difficile de solliciter un médecin. Des contacts sont en cours et devront être finalisés.

Xavier Fraile informe qu'il mène actuellement une étude sur des mesures effectuées pour l'incidence de la natation sur la croissance de l'adolescent, plus généralement sur le développement de l'enfant.

En water-polo, Xavier Fraile explique qu'il a été sollicité par la région pour avoir des informations quant à la situation du Club.

Les entraînements ont repris et une réunion est prévue le 29 juin avec la ligue.

Natation artistique :

Les séances ont repris cette semaine sur Montluçon.

Le club de Vichy a pu démarrer plus tôt les séances dans le cadre de mise à disposition du bassin. Il envisage l'organisation d'un gala le 26 juin 2021.

La ligue avait proposé l'organisation d'enregistrement par les parents d'un parcours à sec. Mais les clubs du département de l'Allier n'avaient pas donné suite.

Eau libre :

Pas d'informations complémentaires par rapport à ce qui a été vu lors du point EDF Aqua challenge.

Administratif :

Le Président demande à la secrétaire générale si elle a eu des retours de la part des clubs pour des propositions de médailles jeunesse et sports.

Aucune demande n'a été transmise à la date de la réunion. Le Président rappelle aux Présidents des clubs présents qu'ils peuvent adresser leurs demandes à la secrétaire générale et ensuite les dossiers seront envoyés pour instruction.

Rappel des dates pour cette fin d'année : limite d'envoi le 1^{er} novembre 2021.

De même il doit faire des propositions pour les récompenses FFN, les présidents des clubs peuvent faire remonter des souhaits à Thierry.

Sportive :

Jérôme Lathène ne souhaite pas aborder d'autres points que ceux évoqués en début de réunion.

6°) Questions diverses

Laurent Robin informe les membres du club qu'une nouvelle convention a été signée avec le CREPS pour une durée de 2 ans.

Avant de clôturer la réunion, le Président informe les membres qu'il envisage d'organiser la réunion du mois de juillet en présenciel. Elle aura lieu le 09 juillet 2021.

Après un rapide tour de table, Sébastien Branger, Président du club de Gannat, propose de réserver une salle et d'organiser un repas à Ebreuil.

L'ordre du jour est épuisé, la réunion est clôturée à 20h30.

La secrétaire générale
Bernadette Garçon